



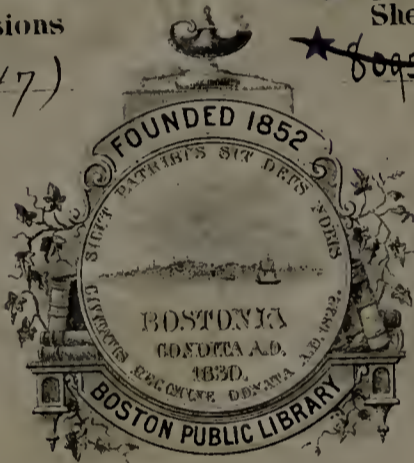
Accessions

(31447)

★ 808025
Shelf No.

★ ~~809510~~

4/4/19



Received Aug. 17, 1892.

*à mon excellent ami Ch. Jany
- hommage affectueux
Maurice Ouradou*

Extrait
De l'ENCYCLOPÉDIE D'ARCHITECTURE
REVUE MENSUELLE DES TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
(JUILLET 1881)

LA VEDETTE

MAISON DE VIOLLET-LE-DUC, A LAUSANNE

NOTICE ET DESSINS

PAR

MAURICE OURADOU

ARCHITECTE



PARIS

V^e A. MOREL & C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

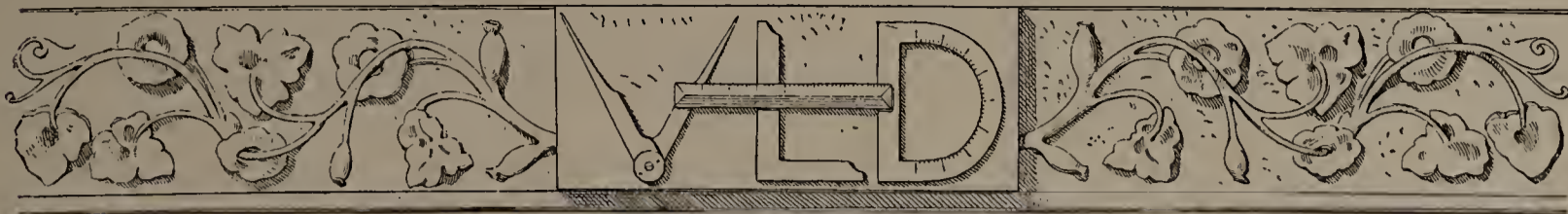
13, RUE BONAPARTE, 13

1881

B.H.

(31447)

Aug 19. '92



LA VEDETTE

MAISON DE VIOLLET-LE-DUC, A LAUSANNE (SUISSE)

(Pl. 732, 733, 740, 741).



En quittant Lausanne par la route qui conduit à Vevey, à quelques minutes des dernières maisons de la ville, on remarque une habitation en forme de chalet qui, malgré son caractère d'extrême simplicité, attire les regards des touristes et fait un singulier contraste avec les villas plus ou moins italiennes qui émaillent les environs. Cette habitation est celle que s'était construite l'illustre architecte Viollet-le-Duc, appelé depuis quelques années à Lausanne par ses travaux de restauration de la cathédrale, et c'est là qu'il est venu mourir d'une façon si imprévue, le 17 septembre 1879.

En raison de la pente rapide du terrain, qui était planté de vignes comme toute cette partie de la côte suisse, la maison se trouve très élevée par rapport au niveau de la route, et il faut y grimper par des allées formant lacets dans le petit jardin, planté de fleurs, qui la précède, mais la situation en est magnifique, et le panorama qu'on y découvre n'a pas son pareil. La vue embrasse toute la partie supérieure du lac de Genève qu'on appelle le « haut lac », qui s'étend, à gauche, de Lausanne à Château-Chillon et Villeneuve, avec l'ouverture de la vallée du Rhône au fond, et, à droite, l'imposant massif des montagnes de la côte savoisiennne depuis le Bouveret jusqu'à Evian.

La façade principale de la maison est exposée au plein midi ; elle est construite en matériaux du pays : pierres de taille pour les chaînes d'angle, bandeaux, linteaux, appuis et encadrements de fenêtres, moellons enduits pour les remplissages ; le tout reposant sur un soubassement de pierre dure, portant un large balcon soulagé par des consoles et renfermant un sous-sol à l'usage de cellier. La toiture, comme celle des chalets, se prolonge en saillie sur la façade pour protéger le balcon qui règne sur toute la longueur ; cette partie saillante est soutenue par de grands liens en charpente qui supportent les pannes et le faîtage, et viennent reposer sur des corbeaux en pierre franchement accusés. La couverture à deux pentes, avec chéneau retroussé, est en ardoise de Fumay.

Comme on peut le reconnaître, dans cette construction

si simple, Viollet-le-Duc a appliqué les principes de raisonnement et de sincérité dont il n'a cessé d'être le défenseur dans tous ses écrits. Si l'on considère, en effet, cette disposition dans son ensemble, on verra que toutes les parties, clairement exprimées, y ont leur véritable raison d'être. La forme architecturale adoptée est bien celle usitée depuis longtemps dans le pays ; seulement, comme en raison de la proximité d'une grande ville, les matériaux ne font pas défaut comme sur les sommets des montagnes, Viollet-le-Duc n'a pas manqué de se servir de ceux qu'il avait à sa disposition, et il a élevé sa construction en bons murs de maçonnerie de 0^m 50 d'épaisseur, dans le but de se garantir à la fois de la chaleur et du froid.

La distribution intérieure se lit complètement sur la façade, et cette distribution a été ménagée de façon à jouir partout du splendide panorama que l'on a sous les yeux. L'entrée, formant avant-corps, abrite en partie un escalier en pierre de treize marches qui conduit au vestibule ; cet avant-corps est destiné à servir d'écran contre les vents d'ouest, et à protéger le grand balcon de la façade. Ce parti pris, bien intentionnel, est encore accusé davantage par le prolongement de la charpente, supportée par de grands liens, tout le long de la façade latérale ouest, pour la garantir entièrement de la pluie ; aussi cette façade n'a qu'une ouverture, qui éclaire le vestibule. Sur la façade de l'est, au contraire, l'égout du toit est bien plus relevé, et les ouvertures y sont plus nombreuses. Du côté du nord, prennent jour l'escalier et les pièces de service. La maison est entourée d'un jardin planté de fleurs, que Viollet-le-Duc, on le sait, aimait passionnément.

Le plan du rez-de-chaussée présente une distribution fort simple : à l'entrée, le petit porche formant avant-corps et conduisant au vestibule ; au fond de celui-ci un escalier pour descendre au sous-sol et monter aux pièces du premier étage. Du vestibule, on pénètre directement dans une grande salle occupant toute la longueur du bâtiment, et servant à la fois de salle à manger, de salon et de cabinet de travail. Cette pièce est éclairée au midi par deux grandes fenêtres géminées, qui ouvrent sur le balcon dont il a été déjà parlé, d'où l'on domine tout le pays environ-

nant et la grande étendue du lac de Genève, avec un premier plan de vignes et de coteaux boisés qui descendent vers la rive, le tout parsemé de toits rouges, et les villages de Pully et de Lutry, un peu en arrière. La grande pièce se termine par un *bow window* faisant saillie à l'extérieur du côté de l'est.

La décoration de cette salle, qui a été entièrement exécutée par Viollet-le-Duc lui-même, justifie au plus haut point la curiosité dont elle est l'objet. Sur les murs, se développe une suite de paysages alpestres, peints à la détrempe et exécutés avec cette prodigieuse habileté dont on a pu se rendre compte en voyant, l'année dernière, l'exposition du grand artiste au musée de Cluny. Seulement, à Lausanne, le paysage est à une autre échelle, mais les sites qu'il représente ont été peints également d'après des dessins faits sur nature, où les montagnes, les glaciers, les forêts, les lacs, les cascades, etc., toutes les magnificences de cette admirable contrée sont reproduits avec une exactitude et une harmonie de tons vraiment incroyables. Cette décoration est appliquée sur les deux parois de la salle, celle du fond faisant face aux fenêtres et celle du mur de gauche, côté du vestibule. Sur les deux autres faces, percées de fenêtres, sont figurés des pans de bois à jour, comme si l'on voyait le ciel à travers, et dans les interstices desquels pénètrent des plantes grim-pantes, rosiers, gobéas, jasmins de Virginie, etc., dont les fleurs viennent s'épanouir à l'intérieur. Une draperie peinte, à fond rouge, dans le genre de celles usitées dans l'ornementation du moyen âge, règne tout le long de ces deux parois, interrompue par les fenêtres et masquant la partie inférieure des pans de bois ; le tout repose sur un soubassement de peu de hauteur, faisant le tour de la pièce et figurant des pierres granitiques que le consciencieux artiste, que ne rebutait aucun travail, a eu également la patience de peindre lui-même.

La pièce est séparée en deux travées, dans sa longueur, par deux piliers de faible saillie, adossés au mur, qui soulagent la poutre principale portant cloison au-dessus ; ces piliers sont décorés sur leurs faces de rinceaux en imitation de bois sculpté terminés par des têtes de personnages ou d'animaux dans le style du xv^e siècle.

Des personnages en costume du xv^e siècle et de grandeur mi-nature sont également représentés dans la partie des pans de bois à droite du « bow window » ; le plafond, comme celui du vestibule et des chambres à coucher, est composé de solives apparentes, peintes en ton clair avec chanfreins et filets rehaussés de rouge pourpre. Les boiserie et les meubles sont en sapin clair naturel passé au vernis.

Derrière la grande salle règne un couloir de service avec entrée particulière à l'est, qui dessert la cuisine, la salle de bains et les pièces de dépendances placées à la suite et éclairées au nord.

Le premier étage, auquel on accède par un large palier

au-dessus du vestibule, comprend deux chambres à coucher, situées au-dessus de la grande salle et éclairées sur la façade, ainsi qu'un cabinet de toilette au-dessus du porche ; derrière ces chambres, règne le même couloir de service qu'au rez-de-chaussée, desservant une petite chambre, des cabinets et débarras éclairés au nord.

Au deuxième étage, sont les chambres des domestiques, auxquelles on accède par un petit escalier qui débouche à l'entrée du couloir du premier étage.

Si maintenant on examine la disposition générale de cette habitation, on reconnaîtra combien elle était appropriée à sa destination et aux habitudes de l'homme qui se l'était construite. Viollet-le-Duc, en effet, attiré en Suisse par ses travaux de Lausanne d'abord, puis par les explorations, ascensions et études qu'il entreprit pour son grand ouvrage sur le massif du mont Blanc, — dont il publia une carte si remarquable, qui a été exposée à Cluny avec son œuvre, — séduit par la beauté du pays, l'avantage de la situation, et peut-être hanté par le désir de s'assurer un refuge, en cas d'événement, pendant la période troublée que traversait alors la France, se décida à construire cette maison, qui devait lui servir à la fois de station pour rayonner dans le massif des Alpes environnantes qu'il avait à explorer, et de résidence d'été, pour venir s'y reposer des nombreux travaux qu'il menait de front avec une activité infatigable.

Quand nous disons « se reposer » pour un lutteur de cette trempe, il faut s'entendre sur le sens de l'expression, car se reposer, pour lui, c'était uniquement changer de besogne ; le repos et la flânerie lui étaient complètement inconnus, et, lorsqu'il venait à Lausanne, fatigué d'une vie surmenée par l'excès de travail, par la multiplicité des œuvres auxquelles lui seul pouvait faire face, par les nombreuses Commissions dont il était la cheville ouvrière, par une correspondance incessante, par des articles sans nombre sur les questions d'art, d'administration, de politique, etc., sans parler des rapports si lumineux qu'il faisait au Conseil municipal de Paris, etc., etc., il adoptait un autre genre d'occupations, qui, pour différer du premier, n'en était pas moins actif. Tout le monde a pu voir, à Cluny, quelle somme énorme de travail et de talent représentaient ses merveilleuses études sur la Suisse, et ce n'était pas là une affaire de pittoresque, mais le côté sérieux et scientifique : la géologie, la topographie, la minéralogie, etc. ; y étaient traitées avec une compétence qui a fortement surpris les gens du métier. Viollet-le-Duc était, de plus, un marcheur intrépide, capable de rendre des points aux plus fameux grimpeurs du Club alpin. Il rentrait donc à Lausanne pour y mettre au net ses notes et croquis, pour adresser aux journaux des articles sur les questions du jour, pour expédier sa correspondance et préparer les matériaux des intéressants volumes qu'il livrait tous les ans à ses éditeurs ;... puis il repartait pour de nouvelles ascensions.

On ne trouvera pas, dans l'habitation de Viollet-le-Duc, les recherches du confortable auquel on tient tant aujour-

d'hui ; sa maison, c'est « l'homme », car elle reflète exactement ses habitudes et son caractère. Quoique ayant toujours vécu dans un milieu distingué, avec une position de fortune suffisante, Viollet-le-Duc était l'homme le plus simple et le plus exempt de besoins qu'il fût possible de rencontrer.

Qu'aurait-il fait d'une grande situation pécuniaire, lui qui n'aimait ni le faste ni la représentation, qui ne sacrifiait ni à la table, ni au jeu, ni à la chasse, ni à aucune des passions dont sont tributaires les autres mortels ! Aussi, la question d'argent n'a-t-elle jamais été le mobile d'aucun de ses actes. Il avait, certes, de l'ambition, mais cette ambition, légitime et honorable par-dessus tout, qui consiste à acquérir une valeur personnelle incontestable, et à se faire un nom dans sa carrière.

Personne n'était plus désintéressé des honneurs et des distinctions qui flattent la vanité humaine. Après sa mort, ses enfants ont trouvé dans sa caisse quantité de titres, de brevets, de décorations, à lui adressés par les puissances étrangères et dont il ne leur avait jamais dit un mot ! Les réunions de société, les dîners de famille ou d'amis n'avaient pas non plus grand charme pour lui : c'était du temps perdu. Sa vie, c'était le travail incessant, poursuivi quand même, partout et toujours ; et personne ne s'en étonnera de ceux qui ont pu apprécier l'œuvre immense qu'il a produit, car il représente, à lui seul, la somme de plusieurs existences bien remplies de travailleurs.

D'autres ont parlé avec plus d'autorité de la grande place qu'a tenue Viollet-le-Duc dans l'art de son temps, de l'influence qu'il a exercée sur son époque comme architecte, comme créateur et comme historien, de la portée de ses ouvrages, de ses doctrines, de son enseignement (1), etc. En décrivant son habitation, nous n'avons voulu ici que peindre l'homme privé, le producteur infatigable qui, à Paris comme à Lausanne, comme partout, n'avait qu'un but : le travail. Sa puissance de création, sa facilité de composition étaient telles qu'il ne s'arrêtait jamais. Il avait une organisation merveilleuse avec une aptitude universelle, et cela a toujours été une cause de profonde stupéfaction, pour quiconque a pu approcher de sa table de travail, de voir avec quelle fécondité et quelle sûreté d'exécution les compositions les plus compliquées pre-

(1) Au nombre de ces études, on peut placer au premier rang l'intéressant et consciencieux travail de notre collaborateur M. Claude Sauvageot, publié, l'année dernière, dans l'*Encyclopédie*, sur *Viollet-le-Duc et son œuvre dessinée*. Nos lecteurs ne l'ont pas oublié, et le public a enlevé rapidement le tirage spécial qu'en avaient fait nos éditeurs. (Note de la Rédaction.)

naient, sous son crayon ou son pinceau, la tournure la plus précise et la plus élégante, en même temps que la forme la mieux appropriée à leur destination.

Pour lui, comme pour les ouvriers de première force, tous les outils étaient bons : aussi tout dessin était-il définitif ; il ne recommençait jamais, ne faisait pas d'essai préalable, ne se servait, la plupart du temps, ni de gomme, ni de papier calque, mais, du premier coup, comme s'il eût repassé un tracé déjà fait sur le papier, il abattait (nous ne trouvons pas d'expression plus juste) les plus merveilleux détails de sculpture, de peinture ou d'orfèvrerie, et cela en grandeur d'exécution, sans ratures ni retouches ; tous les dessins de peintures décoratives des chapelles de Notre-Dame de Paris et du château de Pierrefonds ont été exécutés de cette façon, et plusieurs ont été tracés directement par lui sur le mur même, comme la frise qui représente la vie d'un seigneur, à Pierrefonds. Les innombrables détails de sculpture qu'il a laissés, dans tous les chantiers qu'il a dirigés, n'étaient jamais faits autrement ni préparés à l'avance, mais fournis toujours au fur et à mesure de l'avancement des travaux, de même que ceux de menuiserie, de serrurerie, d'ornementation, etc. C'était décourageant pour qui le voyait faire ; mais nul de ceux qui l'ont vu à l'œuvre ne démentira la véracité de cette assertion. Avec cette faculté inouïe, on peut s'expliquer combien la besogne fondait sous ses doigts, et comment il a pu faire face à tant de travaux de toute sorte, et créer tant de compositions qui portent toutes le cachet de son prodigieux savoir et de son inimitable talent. Les hommes d'une pareille trempe sont rares, aussi le vide qu'ils laissent après eux est-il irréparable !

Les nombreux amis et admirateurs de Viollet-le-Duc qui sont venus lui rendre les derniers devoirs à Lausanne, ont pu remarquer en allant au cimetière cette flèche, si élégante dans ses proportions et ses détails, qui surmonte la tour centrale de la cathédrale. Suivant sa volonté, que ses enfants ont scrupuleusement respectée, le grand architecte repose non loin de sa dernière œuvre ;... et c'est dans cette pièce de son habitation qu'il avait peinte et décorée lui-même, auprès de sa table de travail, en face de son chevalet, qui porte encore la dernière aquarelle inachevée, qu'il a rendu le dernier soupir, après une existence si bien remplie, et dont rien ne faisait prévoir un si brusque dénouement.

MAURICE OURADOU.

1. The first part of the document
describes the general principles
of the system. It is divided
into three main sections.
The first section deals with
the theoretical aspects of the
system, while the second and
third sections deal with the
practical aspects of its
implementation.

2. The second part of the document
describes the detailed structure
of the system. It is divided
into several sub-sections,
each of which deals with a
specific aspect of the system.
The first sub-section deals
with the organization of the
system, while the other
sub-sections deal with the
various components of the
system.

3. The third part of the document
describes the various methods
used in the system. It is
divided into several sections,
each of which describes a
different method. The first
section describes the methods
used for data collection, while
the other sections describe
the methods used for data
analysis and interpretation.

4. The fourth part of the document
describes the various results
obtained from the system. It
is divided into several sections,
each of which describes a
different result. The first
section describes the results
obtained from the theoretical
analysis, while the other
sections describe the results
obtained from the practical
implementation.

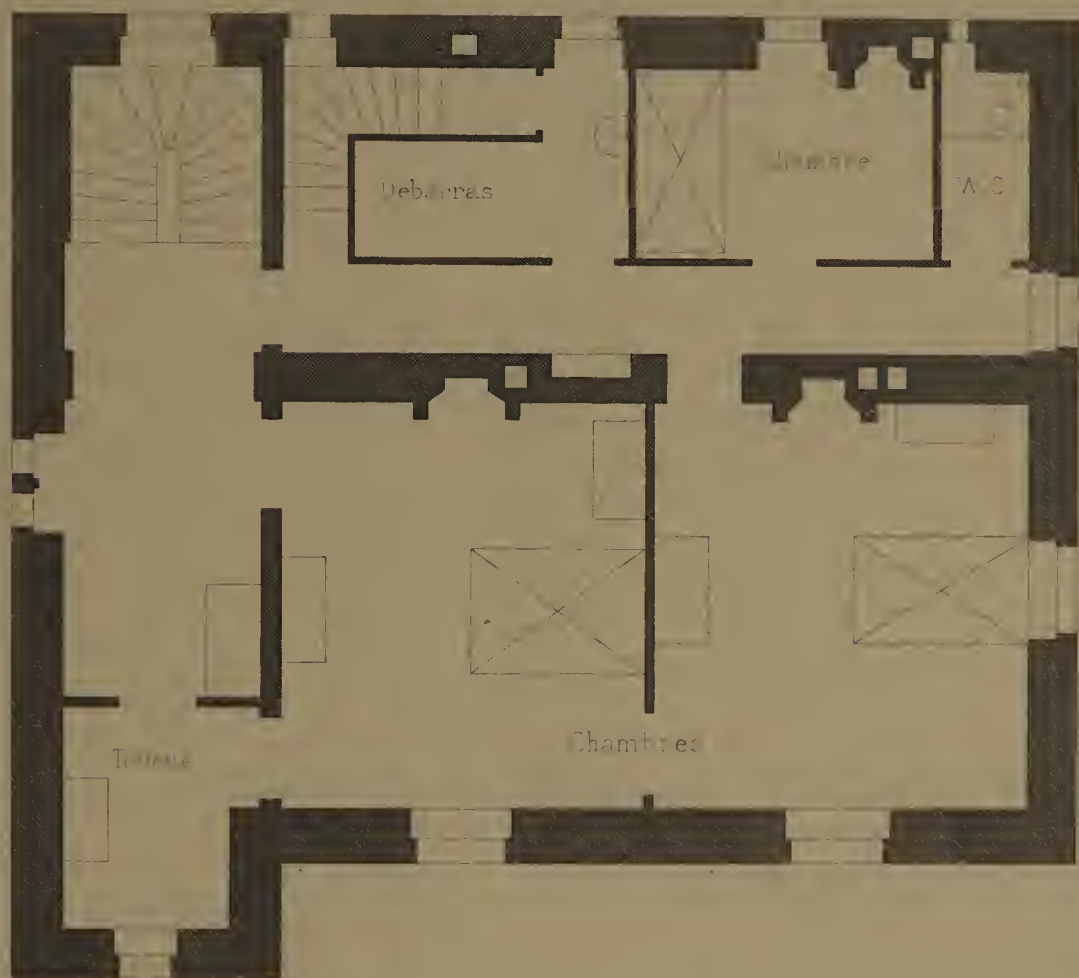
5. The fifth part of the document
describes the various conclusions
drawn from the system. It is
divided into several sections,
each of which describes a
different conclusion. The first
section describes the general
conclusions drawn from the
system, while the other
sections describe the specific
conclusions drawn from the
various components of the
system.

6. The sixth part of the document
describes the various recommendations
made from the system. It is
divided into several sections,
each of which describes a
different recommendation. The
first section describes the
general recommendations made
from the system, while the
other sections describe the
specific recommendations made
from the various components
of the system.

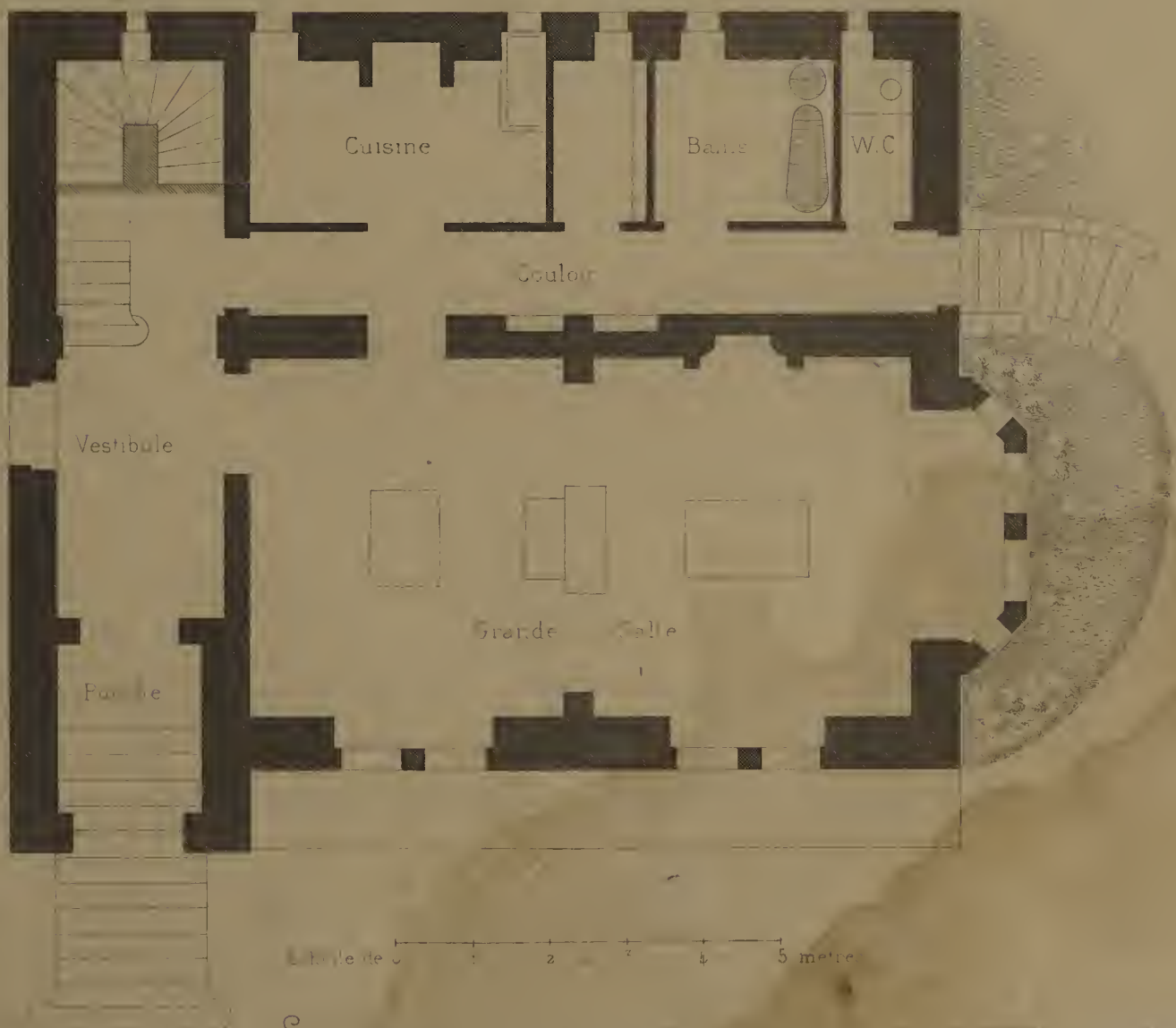
7. The seventh part of the document
describes the various references
used in the system. It is
divided into several sections,
each of which describes a
different reference. The first
section describes the references
used for the theoretical
analysis, while the other
sections describe the references
used for the practical
implementation.

8. The eighth part of the document
describes the various appendices
included in the system. It is
divided into several sections,
each of which describes a
different appendix. The first
section describes the appendix
on the organization of the
system, while the other
sections describe the various
other appendices included in
the system.

PLAN DU PREMIER ETAGE



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



M. J. G. S. 1888

F. VIDLET-LE DUC ARCHT

A. Chapu 1888

LA VEDETTE

Maison de ville de Duc à Langsanne (Suisse)



FAÇADE PRINCIPALE



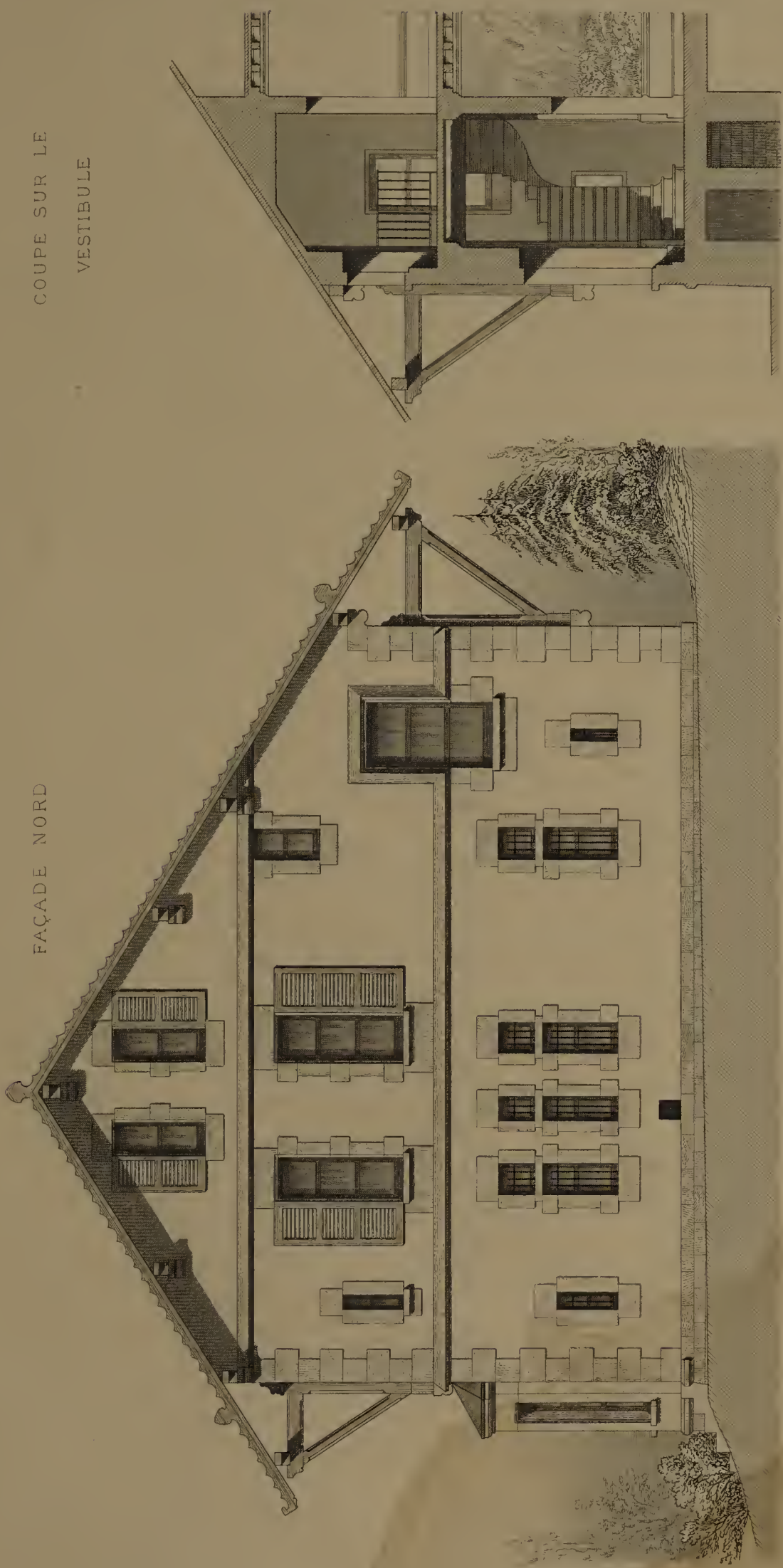
Echelle de 0 2 5

Maison de la Velette

VIOUET-LE-DUC, ARCHT

LA VELETTE

MAISON DE VIOUET LE-DUC A LAIGNEVILLE (LOUIS)



Maurice Ouradon del

VIOUET-LE-DUC, ARCHT^e

LA VEDETE

MAISON DE VIOUET-LE-DUC A LAUSANNE (SUISSE)

III

PL. 741

GRANDE SALLE



Echelle de 0 1 2 3 metres



Maurice Ouradou del

VIOLLET-LE-DUC, ARCH^{TE}

Sauvageot et Chappuis sc

LA VEDETE

MAISON DE VIOLLET-LE-DUC, A LAUSANNE (SUISSE)

IV.

BOSTON PUBLIC LIBRARY



3 9999 08889 974 3

